



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 92004

Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la création de cellules d'urgence d'aide aux victimes et familles de victimes de la route. Le collectif Justice pour les victimes de la route indique que rien n'existe en matière d'aide psychologique, administrative et juridique pour les proches des victimes d'accidents de la route, en état de choc. Il évoque les familles abandonnées face aux drames qu'elles vivent. Et si des cellules psychologiques sont immédiatement mises en place dans les milieux scolaires ou dans les entreprises, la famille de la victime ne reçoit aucune aide. En conséquence, il lui demande de lui indiquer les mesures qu'elle compte prendre face à ce vide important qui provoque l'étonnement des thérapeutes.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92004

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11566

Question retirée le : 2 novembre 2010 (Retrait pour cause de question identique)